

Paris, le 14/02/ 2018,

## **SANTE ENVIRONNEMENTALE : UNE PRIORITE AFFICHEE, MAIS SEULEMENT UNE EBAUCHE DE POLITIQUE**

Mardi 13 février, le Ministre de l'Ecologie, Nicolas Hulot, et le Directeur Général de la Santé, Jérôme Salomon, ont présenté les propositions du gouvernement en matière de Santé Environnementale devant le Groupe Santé Environnement. Emmanuel Macron avait inscrit dans son programme la santé environnementale comme une priorité. Cette priorité a été rappelée par Nicolas Hulot. La principale annonce de celui-ci concerne l'organisation d'Assises de la Santé Environnementale en région, pour préparer le prochain Plan National Santé Environnement prévu en 2020, mais curieusement sans évoquer des Assises Nationales. La 2<sup>ème</sup> phase de la Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens va être préparée dès le mois de mars. Le DGS a présenté la Stratégie Nationale de Santé Publique avec un focus plus particulier sur la protection de la période des 1000 jours (grossesse et petite enfance). Un accent est mis sur l'importance de la mortalité prématurée en France.

L'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2018 va de nouveau débattre de la réponse à l'épidémie de maladies chroniques dans le monde. L'OMS propose un objectif de réduction de la mortalité prématurée par maladies chroniques de 30 % d'ici 2030, tout en précisant que les pays développés peuvent se donner des objectifs plus ambitieux, mais aucune référence à cette manifestation et à cet objectif dans les interventions du ministre et du DGS.

En résumé, des intentions louables, mais des propositions qui sont plus des ébauches qu'une révolution de la santé faisant de la santé environnementale la réponse à l'épidémie de maladies chroniques.

Le RES renouvelle ses propositions concernant l'organisation :

- au 1<sup>er</sup> semestre, d'une consultation publique sur l'objectif soumis à l'Assemblée générale de l'ONU. Ce débat servira à alimenter la réflexion du gouvernement et la prise de position du Président de la République à New York.
- au 2<sup>ème</sup> semestre, d'Etats Généraux de la Santé Environnementale débouchant sur une loi cadre pour définir les objectifs en lien avec ceux adoptés à l'Assemblée générale de l'ONU , refonder les institutions de santé environnementale et fournir les moyens pour les atteindre .

[Mémorandum du RES - FAIRE DE 2018, L'ANNEE DE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE](#)

**Contact presse : André Cicoella 06 35 57 16 82**

**RÉSEAU ENVIRONNEMENT SANTE**

47 avenue Pasteur 93100 MONTREUIL Tél : 01 80 89 58 37

<http://www.reseau-environnement-sante.fr>